

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

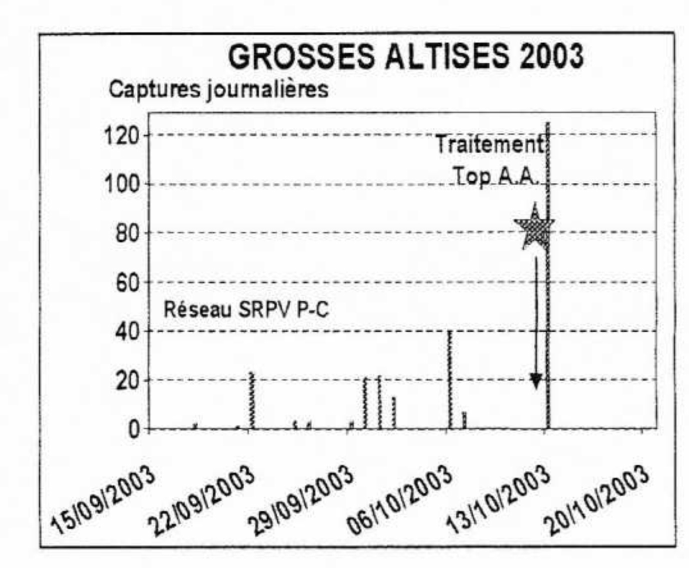
Bulletin Technique n° 29 du 15 Octobre 2003 - 1 page

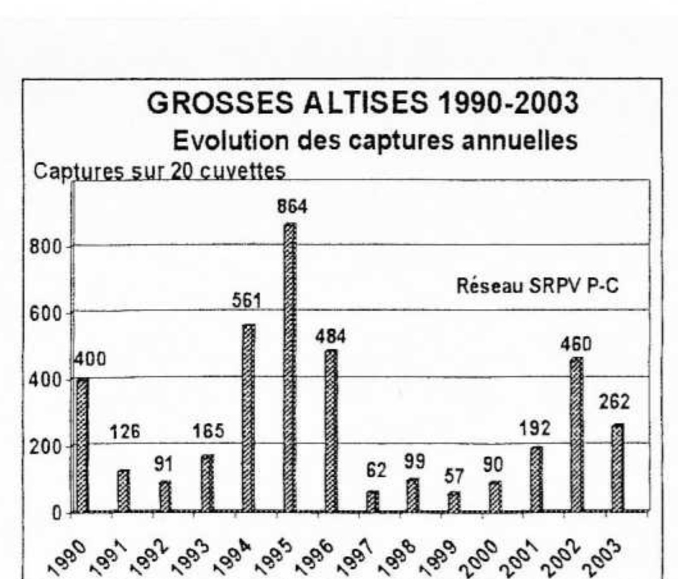
COLZA : Stade B2-B8

Grosses altises

Captures **importantes** ce dernier week-end. Avec 262 captures à ce jour, le vol est moyen ; on est quand même loin des 460 captures de l'automne 2002.

***Les traitements** ont dû **être réalisés**, ou doivent l'être rapidement, les femelles étant maintenant aptes à pondre.*





Tenthrèdes

Des **dégâts importants** sont observés **ponctuellement**.

Le traitement grosses altises va résoudre définitivement le problème.



Pucerons verts et cendrés

Les deux espèces sont peu capturées actuellement à la tour à succion. A contrario, **leur présence** au champ **monte en puissance** régulièrement depuis début Octobre ; les pucerons verts prenant fréquemment le pas sur les cendrés.

***Un point minutieux** (les verts sont à rechercher dans le coeur des colzas et les cendrés à la face inférieure des feuilles), devra être **réalisé une dizaine de jours après votre traitement** altises.*

*Une **intervention** avec un aphicide spécifique ne sera indispensable que si vous atteignez **20 % de pieds porteurs**.*

Phoma

L'évolution de la maturation des périthèces est **particulièrement lente**.

En parcelles, les toutes premières macules sont observées ponctuellement ; elles correspondent à des contaminations issues des résidus de colza de 2002 (ou 2001). Celles-ci n'ont pas d'incidence réelle.

Ne pas intervenir.

CEREALES

Semis en cours surtout en Vienne.

Pucerons

A la tour de Biard, le vol est d'intensité assez faible depuis le début du mois.

Surveillez les parcelles (sans traitement de semence spécifique) dès la levée, notamment les situations les plus exposées (parcelles abritées, proximité de repousses...). Il convient de rester vigilant même si la récolte très précoce du maïs est un facteur peu favorable aux infestations très rapides des parcelles.



COLZA

Grosses altises :
Terminer l'intervention

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

